



Droits de succession pour retraite au portugal

Par **millo47**, le **07/06/2015 à 12:05**

Bonjour
je suis retraité, français, résident en France, marié, ayant une fille d'un premier mariage, mon épouse actuelle sans enfant.
Nous désirons passer notre retraite au Portugal, y acheter une maison principale, devenir au bout d'un an N.R.H. (non résident habituel) c'est à dire au sens français du terme : résident fiscal au Portugal.
comment se passerait la succession en droit portugais avec ma fille sachant que nous avons fait en France une donation au dernier vivant entre ma femme et moi.
Merci de votre analyse
Cordialement

Par **aguesseau**, le **07/06/2015 à 13:01**

bjr,
il vous faut poser la question sur un site juridique portugais.
cdt